



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

**9162<sup>e</sup>** séance

Lundi 24 octobre 2022, à 10 heures

New York

*Provisoire*

*Président :* M. Biang . . . . . (Gabon)

*Membres :*

Albanie . . . . .	M. Hoxha
Brésil . . . . .	M. Jardim Oliveira
Chine . . . . .	M. Dai Bing
Émirats arabes unis . . . . .	M <sup>me</sup> Alhefeiti
États-Unis d'Amérique . . . . .	M. DeLaurentis
Fédération de Russie . . . . .	M. Polyanskiy
France . . . . .	M. de Rivière
Ghana . . . . .	M. Agyeman
Inde . . . . .	M <sup>me</sup> Kamboj
Irlande . . . . .	M <sup>me</sup> Moran
Kenya . . . . .	M. Kimani
Mexique . . . . .	M. de la Fuente Ramírez
Norvège . . . . .	M <sup>me</sup> Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Kariuki

## Ordre du jour

La situation en Libye

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 ([verbatimrecords@un.org](mailto:verbatimrecords@un.org)). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation en Libye**

**Le Président** : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Libye à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Abdoulaye Bathily, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Bathily.

**M. Bathily** (*parle en anglais*) : C'est un véritable honneur de prendre la parole devant les membres du Conseil de sécurité pour la première fois depuis que j'ai pris mes fonctions de Représentant spécial du Secrétaire général et de Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye le 25 septembre. Je me réjouis d'ores et déjà de travailler en étroite collaboration avec le Conseil et ne doute pas que je pourrai compter sur le soutien de ses membres.

Avant mon arrivée en Libye le 14 octobre, je me suis entretenu avec plusieurs représentants des États Membres à New York, y compris des membres du Conseil de sécurité et des représentants d'organisations régionales, afin d'entendre leurs réflexions sur la situation en Libye et leurs idées sur la façon de surmonter les difficultés auxquelles se heurte le pays. J'ai souligné l'importance de veiller à ce que la communauté internationale appuie les efforts de la Libye de manière coordonnée, se rassemble sous l'égide des Nations Unies et s'abstienne de tout acte susceptible d'exacerber les divisions.

L'impasse politique persiste, et aucune issue claire n'est en vue en ce qui concerne le blocage prolongé de l'exécutif. En outre, les efforts déployés pour régler les questions en souffrance relatives à la base constitutionnelle des élections ne semblent pas déboucher sur l'adoption de mesures concrètes par les acteurs concernés, ce qui retarde encore les perspectives d'organiser des élections inclusives, libres et régulières en vue de mettre un terme à la transition et de rétablir la légitimité des institutions.

Afin d'élaborer une réponse à ces immenses défis politiques, j'ai décidé de donner la priorité aux consultations avec les acteurs institutionnels, politiques, sécuritaires et de la société civile libyens de tout le pays, y compris du sud, de l'est et de l'ouest. Depuis mon arrivée en Libye, j'ai donc entamé une série de consultations avec un large éventail d'acteurs politiques, sécuritaires et économiques libyens, ainsi qu'avec des représentants de la société civile de toutes les régions du pays, afin de mieux comprendre les défis actuels et les solutions possibles, ainsi que les aspirations du peuple libyen. Je remercie mes interlocuteurs, qui m'ont tous, sans exception, chaleureusement accueilli et ont exprimé leurs grandes attentes concernant les travaux de médiation et les bons offices de l'ONU.

Plus précisément, j'ai eu un échange de vues avec le Président du Conseil de la présidence et des membres du Gouvernement d'unité nationale, notamment le Premier Ministre Abdulhamid Al Dabiba, la Ministre des affaires étrangères Najla El Mangoush et d'autres membres du Gouvernement. J'ai également rencontré le chef d'état-major, le général Al-Haddad et les membres siégeant à l'ouest de la Commission militaire conjointe 5+5.

Je me suis entretenu avec des représentants de la Haute Commission électorale nationale, de la National Oil Corporation et de la Banque centrale de Libye. J'ai également eu un échange de vues avec le Président du Haut Conseil d'État, Khaled Mishri, par téléphone, car il a dû se rendre à l'étranger le lendemain de mon arrivée. Je suis allé à Qoubba pour y rencontrer le Président de la Chambre des députés, Aguila Saleh Issa. Avant-hier, j'étais à Benghazi, où j'ai rencontré le maréchal Khalifa Haftar, commandant général de l'Armée nationale libyenne ; les membres siégeant à l'est de la Commission militaire conjointe 5+5 ; et le Premier Ministre désigné par la Chambre des députés, Fathi Bashagha.

J'ai également rencontré des représentantes d'organisations de femmes. Hier, à Tripoli, j'ai reçu des organisations de la société civile, des candidates aux élections législatives et des représentantes d'organisations de femmes de la société civile.

Il subsiste des divergences importantes sur la manière dont les Libyens veulent surmonter la crise actuelle. En réponse à la condamnation quasi unanime de la présence de mercenaires, de combattants étrangers et de forces étrangères en Libye et de l'ingérence étrangère incessante dans les affaires du pays, j'ai insisté auprès de tous mes interlocuteurs sur le fait que la solution à la crise devait venir de la Libye elle-même, sur la base de la volonté du peuple libyen. J'ai exhorté les dirigeants du pays

à entendre les aspirations du peuple à la paix, à la stabilité, au développement économique et à une équipe dirigeante à l'écoute.

Bien que le cessez-le-feu continue de tenir, il convient de redynamiser le volet relatif à la sécurité, car il pâtit de l'impasse politique prolongée. Les violents affrontements qui ont éclaté à Tripoli le 27 août dernier ont entraîné un basculement de l'équilibre des pouvoirs dans la capitale, ce qui a aggravé les tensions entre les acteurs de la sécurité de l'est et de l'ouest et abouti à une stabilité fragile.

Malgré la diminution sensible de la mobilisation des groupes armés et des affrontements entre ces groupes, des activités de recrutement à grande échelle sont toujours signalées. Le 25 septembre, des dizaines de familles ont, pendant plusieurs heures, été prises au piège des combats entre des groupes armés à Zaouiya, à l'ouest de Tripoli, combats qui ont coûté la vie à au moins trois civils, dont une fillette de 10 ans.

À la suite de mes échanges avec les acteurs de la sécurité dans l'est et dans l'ouest, il m'est agréable d'annoncer que la Commission militaire conjointe 5+5 a accepté de se réunir sous les auspices de l'ONU, à Syrte, jeudi prochain, pour discuter de la reprise de ses activités en vue de promouvoir l'application de l'accord de cessez-le-feu.

Les deux chefs d'état-major se sont rencontrés à Tunis le 12 octobre, en marge d'une exposition sur l'aviation et la défense. Une visite du chef d'état-major de la défense de l'Armée libyenne prévue à Benghazi est toujours en suspens. J'encourage les deux chefs d'état-major à avoir des échanges réguliers afin d'accélérer les démarches visant à réunifier les institutions militaires.

En ce qui concerne l'évolution de la situation économique, l'on peut notamment citer la publication des rapports annuels du Bureau d'audit et de l'Autorité de contrôle administratif sur les activités des institutions publiques, notamment la Banque centrale de Libye et le Gouvernement d'unité nationale. En réponse à certaines des conclusions et recommandations formulées dans ces rapports, le Premier Ministre Al Dabiba a annoncé une série de mesures administratives correctives. Des enquêtes ont été ouvertes sur les activités de responsables libyens, sur la base des observations et recommandations formulées dans les rapports.

Malheureusement, la situation des droits de l'homme en Libye reste préoccupante. Les violations contre les migrants et les demandeurs d'asile se poursuivent en toute impunité. La détention arbitraire reste une pratique courante.

Le 7 octobre, à la suite d'affrontements entre des bandes rivales se livrant à la traite des êtres humains dans la ville de Sabrata, 11 corps calcinés, qui seraient ceux de migrants, ont été découverts dans un bateau à quai, et quatre autres corps présentant des blessures ont été découverts à l'extérieur du bateau. Je prends acte de l'annonce faite par le Ministère de l'intérieur qu'une enquête allait être ouverte et devrait permettre de traduire les auteurs en justice.

J'appelle les autorités libyennes à prendre immédiatement des mesures crédibles pour remédier à la situation désastreuse des migrants et des réfugiés et démanteler les réseaux criminels et de traite des personnes qui y sont liés.

Les statistiques officielles reçues par la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) le 1<sup>er</sup> octobre dernier montrent que près de 11 000 personnes, dont 55 femmes, purgent des peines dans des prisons gérées par la police judiciaire. En outre, près de 6 000 personnes sont en détention provisoire, dont 113 femmes, et 135 mineurs sont derrière les barreaux. Le nombre total représente une augmentation de 40% par rapport aux chiffres publiés en août 2021. La plupart des personnes en détention provisoire, qui représentent un tiers de la population carcérale totale, sont détenues sans accès à la justice. Ces chiffres ne comprennent pas les quelque 3 243 migrants retenus arbitrairement dans les centres de détention gérés par des entités gouvernementales.

Les autorités libyennes doivent garantir une procédure régulière et un procès équitable aux personnes détenues sur la base d'accusations crédibles et libérer immédiatement et sans condition toutes les personnes détenues arbitrairement.

Le 12 octobre, les coprésidents du groupe de travail sur le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme du Comité international de suivi de la situation en Libye ont organisé, en collaboration avec le Conseil de la présidence et l'Union africaine, une réunion d'information sur la réconciliation nationale, au cours de laquelle des experts ont présenté les meilleures pratiques et d'autres expériences nationales dans ce domaine. La réunion d'information a mis en évidence le rôle des victimes au centre de processus de réconciliation efficaces et fondés sur les droits, la nécessité de rétablir la confiance dans les institutions publiques et l'importance capitale de garantir l'inclusion ainsi que la représentation et la participation effectives des femmes. Les experts ont également souligné l'importance de veiller à ce que les efforts de réconciliation soient effectivement reliés au processus politique.

Le 18 octobre, j'ai rencontré le Ministre des affaires étrangères de la République du Congo, en sa qualité de représentant du Président du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye. Il m'a informé des résultats de la réunion qui venait de se terminer, au cours de laquelle les représentants de l'Union africaine ont discuté des préparatifs d'une réunion de réconciliation nationale avec leurs homologues libyens.

La situation en Libye requiert un processus consensuel tendant à relégitimer l'État. Des institutions légitimes capables de répondre aux besoins fondamentaux de la population doivent être établies sur la base d'une véritable volonté politique. Dans ce processus, la tenue d'élections législatives et présidentielle est primordiale. Je vais intensifier mes consultations avec les acteurs concernés, notamment au prochain Sommet de la Ligue des États arabes, afin de progresser vers la conclusion d'un accord sur les paramètres nécessaires pour atteindre cet objectif. Il sera important pour le Conseil de sécurité de coordonner les efforts de communication et d'insister auprès des acteurs libyens sur la nécessité de joindre leurs efforts en vue de l'organisation d'élections, dans un esprit sincère et engagé. Un appel lancé par le Conseil, dans un esprit d'unité, au renforcement de la cohérence et de la coordination de l'action des acteurs internationaux apporterait également une contribution précieuse aux efforts de la MANUL.

Dans les semaines à venir, je compte faciliter l'organisation d'une réunion entre les hauts responsables de la Chambre des députés et du Haut Conseil d'État afin de comprendre les engagements annoncés à Rabat le 21 octobre et de convenir de mesures politiques, constitutionnelles, juridiques et de sécurité en vue de faire avancer les préparatifs des élections dans les meilleurs délais, conformément aux aspirations clairement exprimées par le peuple libyen. Je prévois également de me rendre à Syrte le 27 octobre en vue de la reprise des travaux de la Commission militaire conjointe 5+5 et pour relancer le volet de la sécurité. Sur cette base, nous imprimerons également un nouvel élan aux volets politique et économique. Enfin, je m'emploierai à mobiliser l'appui de la communauté internationale pour veiller à ce que nous coordonnions tous nos efforts conformément à l'approche susmentionnée.

**Le Président :** Je remercie M. Bathily de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Kariuki (Royaume-Uni) (parle en anglais) :** Je tiens à remercier le Représentant spécial, M. Bathily, de son premier exposé au Conseil de sécurité et à le

féliciter de sa prise de fonction. Il peut compter sur le plein soutien du Royaume-Uni dans l'exécution de son mandat. Je salue également la participation du Représentant permanent de la Libye à la présente séance.

Il est regrettable que les plus hauts responsables politiques libyens n'aient pas fait davantage de progrès pour se mettre d'accord sur les bases permettant d'organiser des élections parlementaires et présidentielle libres, régulières et inclusives. Je salue donc les efforts que déploie le Représentant spécial, M. Bathily, pour dialoguer avec toutes les parties libyennes à travers le pays, notamment la société civile, les femmes et les groupes de jeunes. En tant que Conseil, nous devons exhorter toutes les parties libyennes, en particulier les dirigeants politiques libyens, à collaborer de manière constructive avec le Représentant spécial, M. Bathily, et à s'accorder sur une feuille de route pour l'organisation d'élections dans les plus brefs délais, ce qui est dans l'intérêt de l'ensemble du peuple libyen.

Je voudrais également attirer l'attention sur deux problèmes qui compromettent les chances d'organiser des élections libres, régulières et inclusives. Tout d'abord, le Royaume-Uni est profondément préoccupé par les informations faisant état de restrictions croissantes imposées à la société civile et d'une détérioration de l'espace civique en Libye. Outre les obstacles administratifs auxquels les organisations de la société civile se heurtent, leurs opérations sont aussi soumises à une surveillance renforcée et de plus en plus fréquente. Une société civile dynamique est essentielle à la tenue d'élections libres, régulières et inclusives. Elle est une composante essentielle d'une démocratie effective, ce qui contribue à renforcer la stabilité et la prospérité. Nous demandons donc instamment à toutes les autorités libyennes de garantir un environnement sûr et sécurisé pour permettre à la société civile de mener ses activités sans entrave en Libye.

Deuxièmement, nous appelons toutes les parties libyennes à protéger la neutralité, l'intégrité et la réunification des institutions publiques pour que les richesses de la Libye soient utilisées pour le bien de tous les citoyens. Les allégations de détournement de fonds publics, qui figurent dans le rapport récent du Bureau d'audit, portent atteinte à la crédibilité des institutions libyennes. Il faut apporter un appui à ces institutions pour qu'elles soient au service de l'ensemble de la Libye et du peuple libyen.

Enfin, je tiens à remercier les membres du Conseil pour leur participation constructive aux négociations visant à renouveler pour un an le mandat de la Mission

d'appui des Nations Unies en Libye. Nous nous réjouissons à la perspective d'adopter le projet de résolution y relatif cette semaine.

**M<sup>me</sup> Juul** (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial, M. Bathily, de son exposé. La Norvège se félicite de sa nomination en tant que Représentant spécial du Secrétaire général, et elle constate avec satisfaction qu'il a commencé à travailler depuis Tripoli.

La Libye est confrontée à de nombreux problèmes. Il est donc essentiel que l'ONU maintienne une présence forte et stable dans le pays, avant tout pour appuyer le processus politique dirigé et contrôlé par les Libyens. La Norvège appuie fermement le rôle et l'action de l'ONU en Libye.

Les recommandations issues de l'examen stratégique doivent être mises en œuvre, et la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) doit être dotée des ressources nécessaires. Il est nécessaire de proroger d'un an le mandat de la MANUL pour que la Mission puisse s'acquitter de ses fonctions.

Nous nous félicitons des informations que le Représentant spécial, M. Bathily, nous a communiquées aujourd'hui, à savoir qu'il collabore avec les parties libyennes pour relancer le processus politique. La priorité doit être de convenir d'un cadre constitutionnel pour la tenue des élections, et un calendrier doit être établi.

La Norvège exhorte toutes les parties libyennes à collaborer de manière constructive avec le Représentant spécial sur ces questions et à tenir compte des appels du peuple libyen à organiser des élections. Nous encourageons également toutes les parties à faire preuve de retenue et à s'abstenir de tout acte ou propos qui pourrait aggraver la situation. Toutes les parties doivent assumer la responsabilité d'éviter une nouvelle escalade de la violence.

La Norvège est préoccupée par la détérioration de la situation des migrants en Libye. Nous condamnons le meurtre de 15 migrants à Sabrata et appelons les autorités libyennes à faire en sorte qu'une enquête approfondie soit menée sur ces décès. Nous sommes profondément préoccupés par les informations faisant état de violations du droit international et d'atteintes à ce droit, notamment les actes de violence sexuelle liée au conflit, les arrestations arbitraires, les enlèvements et les allégations de torture. Des actes de violence commis dans les centres de détention contre des enfants de migrants et de réfugiés, qui représentent 18 % de la population en détention, continuent également d'être signalés. Nous appelons les autorités libyennes à mettre fin aux détentions arbitraires,

en particulier d'enfants ; à libérer les personnes détenues illégalement ; et à mettre immédiatement en place des mesures visant à prévenir les actes de torture, les violences sexuelles et les autres mauvais traitements dans les lieux de détention. Les autorités libyennes doivent honorer leurs obligations de protéger les droits humains, et l'espace de la société civile, notamment les groupes de défense des droits des femmes, doit être protégé.

Je termine en réaffirmant la nécessité pour l'ensemble des combattants étrangers, des mercenaires et des forces étrangères de se retirer complètement du territoire libyen et la nécessité de mettre en œuvre un programme efficace de désarmement, démobilisation et réintégration en étroite coopération avec les pays voisins.

**M. Polyanskiy** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous souhaitons remercier le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), M. Abdoulaye Bathily, de son exposé sur la situation dans ce pays.

Avant tout, je tiens à féliciter M. Bathily pour sa nomination à ce poste très important. Pendant près d'un an, la Mission a été contrainte de fonctionner sans un chef doté d'un mandat du Conseil de sécurité, ce qui a eu une incidence négative sur l'ensemble du processus de règlement. Nous espérons que M. Bathily sera en mesure d'intensifier les efforts de médiation de l'ONU dans un futur proche et de dialoguer avec les parties libyennes afin de relancer le processus politique. De notre côté, nous réaffirmons notre appui aux efforts de l'ONU pour trouver une issue acceptable à cette crise. Nous ne ménagerons aucun effort pour contribuer à ce processus.

À l'heure actuelle, la situation interne en Libye est alarmante. Le maintien d'une dyarchie de facto ne fera que déstabiliser plus encore la situation. J'en veux pour preuve les affrontements de plus en plus fréquents entre les groupes armés, les activités de mobilisation et les manifestations de masse des citoyens. L'objectif principal du Conseil de sécurité à ce stade consiste à empêcher que les flambées de violence ne se transforment en une guerre civile. Nous pensons que les tentatives de geler le conflit politique interne en Libye sans prendre de réelles mesures en vue d'un règlement et d'une réconciliation nationale sont très peu clairvoyantes.

L'un des moyens possibles de sortir de l'impasse actuelle en Libye est de s'entendre sur un projet de constitution et d'organiser des élections nationales ouvertes à tous. Nous constatons certains progrès sur

le volet politique. À la réunion qui s'est tenue au Maroc le 21 octobre, le Président de la Chambre des députés libyenne, M. Saleh, et le Président du Haut Conseil d'État, M. Al-Mishri, sont convenus de mener à bien l'unification des autorités exécutives et de procéder à des nominations de haut niveau d'ici le début de l'année 2023. Nous espérons que les parties continueront de résoudre les problèmes en adoptant des mesures de confiance et des solutions de compromis. Nous insistons sur le fait que tout délai artificiel ne fera que créer des obstacles supplémentaires.

L'inclusion est la pierre angulaire de la réconciliation nationale en Libye, ce qui signifie que ce processus doit impliquer toutes les forces politiques dirigeantes, y compris les représentants des anciennes autorités. À cet égard, nous nous félicitons des efforts déployés par l'Union africaine pour organiser une conférence de réconciliation nationale à l'échelle de la Libye.

La coopération en ce qui concerne le volet sécurité est tout aussi importante. Nous convenons avec le Représentant spécial que les échanges entre les chefs d'état-major de l'est et de l'ouest de la Libye doivent reprendre en vue d'unifier les structures militaires libyennes. Notre position quant à la fin de la présence militaire étrangère en Libye demeure inchangée : nous sommes favorables à un retrait synchronisé, équilibré, systématique et progressif de l'ensemble des unités militaires et groupes armés non libyens.

Pour que le processus politique libyen aboutisse, toutes les parties prenantes internationales et régionales doivent coordonner leurs efforts et chercher des moyens globaux de trancher le nœud gordien en Libye dans l'intérêt de la population, plutôt que de poursuivre des objectifs étroits et égoïstes. Les tentatives entreprises dans le but de manipuler les parties libyennes et d'influencer unilatéralement la situation sur le terrain ne régleront pas le problème de la dyarchie libyenne, mais renforceront au contraire les divisions. Nous ne voyons pas non plus de valeur ajoutée dans les tentatives de création de mécanismes distincts pour régler la question libyenne, dans lesquels la Libye n'aurait aucun rôle à jouer, comme c'est généralement le cas. Nous devons écouter l'avis des Libyens, qui ont toujours affirmé que les ingérences extérieures irréfléchies ne favorisaient jamais l'unification du pays et ne faisaient qu'entraver le processus politique.

Nous continuons d'appuyer le rôle central joué par l'ONU et la MANUL en tant qu'instruments essentiels de coordination des efforts de médiation internationaux menés en Libye. Nous espérons que les principales

forces politiques libyennes sont prêtes à engager un dialogue ciblé et constructif avec ces mécanismes. C'est par conséquent aux Libyens eux-mêmes qu'il revient de jouer un rôle de premier plan dans la coordination des futurs accords étatiques pour le pays.

Le mandat de la MANUL arrivera à expiration cette semaine, le 31 octobre. Nous avons auparavant insisté sur sa prorogation technique de trois mois, en raison de la situation inacceptable concernant la direction de la Mission. Aujourd'hui, la situation s'est améliorée et, partant, nous sommes prêts à envisager un renouvellement d'une année et à discuter de la teneur d'un projet de résolution du Conseil de sécurité sur la question.

Avant de conclure, je tiens à rappeler à tous que nous avons un anniversaire très triste à célébrer cette semaine. Il y a 11 ans, le 20 octobre 2011, l'ancien chef de la Jamahiriya arabe libyenne, Mouammar Kadhafi, a été sauvagement assassiné dans les environs de la ville de Syrte. Cet épisode tragique a marqué en quelque sorte le point d'orgue du chaos provoqué par l'intervention militaire de l'OTAN dans ce pays d'Afrique du Nord. Certains dirigeants politiques occidentaux se sont réjouis voire frotté les mains de cet assassinat à l'époque. Mais nous comprenons tous aujourd'hui que les interventions musclées des pays occidentaux ont plongé la Libye dans un état de chaos et d'anarchie. Les Libyens ne sont toujours pas parvenus à surmonter complètement les effets dévastateurs de cette tragédie. Nous devons tous en tirer les enseignements qui s'imposent et aider la Libye à s'engager sur la voie d'une paix durable et solide. C'est ce que nous souhaitons sincèrement à nos amis libyens.

**M. Kimani (Kenya)** (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la déclaration suivante au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Ghana et le Kenya.

Nous saluons chaleureusement la présence du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Abdoulaye Bathily, et le remercions de son exposé. Nous le félicitons de sa nomination en tant que Représentant spécial et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, et lui souhaitons plein succès. Nous saluons également la participation de l'Ambassadeur Taher Elsonni, Représentant permanent de la Libye.

Nous avons maintenant un Représentant spécial de plein droit à Tripoli ; nous en remercions le Secrétaire général. Sa présence en Libye et ses échanges avec les parties prenantes libyennes constituent un signal fort de

l'attachement de l'Organisation à la paix et à la sécurité du pays. Un mandat de fond d'un an offrira au Représentant spécial et à la Mission la stabilité dont ils ont besoin pour s'acquitter de leur mandat et démontrera l'engagement continu du Conseil.

Nous sommes préoccupés par la poursuite de l'impasse politique, car nous sommes pleinement conscients que plus elle perdure, plus les divisions au sein de la population s'accroissent. Nous renouvelons notre appel aux dirigeants libyens pour qu'ils répondent à l'aspiration du peuple libyen à la paix, à la stabilité et à la prospérité dans un esprit d'unité. La poursuite de la mobilisation et de la circulation des groupes armés à Tripoli et alentour est contraire à cet objectif commun. Nous sommes en outre préoccupés par la poursuite des déclarations incendiaires. Les moyens militaires ne sont pas la solution : ils ne font qu'infliger plus de souffrances aux civils sans pour autant instaurer la paix. Nous appelons par conséquent au dialogue et à la réconciliation dans le cadre d'un processus contrôlé par le peuple libyen et exempt de diktats extérieurs. Pour cette raison, nous appuyons pleinement les efforts déployés par le Conseil de la présidence.

Le communiqué conjoint issu de la seizième réunion consultative annuelle conjointe entre les membres du Conseil de sécurité de l'ONU et du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, qui s'est tenue le 14 octobre, reconnaît l'importance de la collaboration, de la coordination et de la coopération, notamment dans la réconciliation nationale. Cet engagement doit être « guidé par les principes d'appropriation nationale et de partenariats significatifs avec les organisations sous-régionales et régionales ». Nous nous félicitons du soutien apporté par l'Union africaine au processus de réconciliation en Libye, et nous attendons avec intérêt la mise en œuvre des mesures pratiques déjà convenues, notamment la facilitation d'une réunion de réconciliation à Tripoli dans les mois à venir.

Grâce au dialogue et à un processus de réconciliation nationale global et inclusif, les Libyens peuvent obtenir une base constitutionnelle solide en vue des élections. Pour que cela soit le plus efficace possible, il est essentiel que le Représentant spécial joue un rôle de médiateur. C'est pourquoi nous nous félicitons de l'intérêt qu'il porte depuis le début au dialogue avec toutes les parties libyennes, y compris la société civile et les groupes de femmes et de jeunes. Nous appelons toutes les parties à recourir à la médiation de l'ONU, car nous sommes conscients que toute aide internationale est précieuse, mais qu'elle doit

être coordonnée par l'ONU dans un souci de cohérence des efforts. Cette coordination est également indispensable pour prévenir les ingérences extérieures préjudiciables qui caractérisent le conflit en Libye. Nous condamnons ces ingérences qui se manifestent aussi par la présence de forces étrangères, de combattants étrangers et de mercenaires en Libye. Nous demandons une nouvelle fois leur retrait immédiat.

Nous félicitons la Commission militaire conjointe 5+5 et appuyons son action en faveur du maintien de l'accord de cessez-le-feu conclu en octobre 2020. Nous l'exhortons à poursuivre la mise en œuvre du plan d'action pour le retrait des mercenaires, des combattants étrangers et des forces étrangères, adopté en octobre 2021. Ces efforts doivent être complétés par une collaboration étroite entre la Libye, l'ONU, les pays voisins et l'Union africaine en ce qui concerne le suivi du retrait. Ils doivent aussi comprendre des mesures délibérées de désarmement, de démobilisation et de réintégration, non seulement en Libye, mais aussi dans les différents pays d'origine. Le but est d'éviter les conflits cycliques et la fragilisation de la région du Sahel, qui subit déjà les effets transfrontaliers néfastes du conflit en Libye.

L'autre dimension régionale préoccupante du conflit, que nous ne devons cesser de rappeler, est le sort des migrants et des réfugiés en Libye et en Méditerranée. Ce conflit continue de faire ressortir le pire de l'humanité dans la manière dont est traité ce groupe de personnes vulnérables, en quête d'une vie meilleure et plus sûre. Nous demandons le traitement humain des réfugiés, migrants et demandeurs d'asile en tant qu'exigence fondamentale du droit international et des conventions associées. Nous appelons de nouveau à une surveillance plus étroite par l'Organisation des Nations Unies des ressources et des canaux d'information qui rendent possibles ces mauvais traitements, comme nous l'avons fait dans notre précédente déclaration le 30 août (voir S/PV.9120).

Conscients des failles qui peuvent découler de longues périodes de transition, nous mettons en garde contre la politisation et la manipulation du secteur pétrolier libyen par des forces extérieures. Nous rappelons également que les avoirs bloqués de la Libye appartiennent aux Libyens, et sont protégés et préservés pour les Libyens. Leur gestion doit se faire strictement en consultation avec les autorités libyennes.

Enfin, nous réaffirmons notre attachement au respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la Libye et notre appui à un processus de paix véritablement dirigé et contrôlé par les Libyens.

**M. de La Fuente Ramírez** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye, M. Abdoulaye Bathily, de son premier exposé au Conseil de sécurité au titre de sa nouvelle et délicate responsabilité, et souhaite la bienvenue à la présente séance au Représentant permanent de la Libye.

Les remarques du Représentant spécial nous permettent de constater que la situation reste instable, et que de nombreuses questions sont toujours en suspens concernant la stabilisation de la Libye. Mais nous espérons que son arrivée à Tripoli insufflera une nouvelle dynamique au processus politique local et permettra de faire avancer ces questions, lentement mais sûrement. Nous prenons note de ses premières rencontres avec divers interlocuteurs en Libye et lui réaffirmons notre plein appui dans l'exécution de son mandat.

Nous nous félicitons également de la récente rencontre, au Maroc, du Président du Haut Conseil d'État et du Président de la Chambre des députés. Nous espérons que le dialogue direct entre ces deux instances permettra de surmonter les obstacles qui entravent l'achèvement de la période de transition par un processus inclusif dans lequel les femmes et les jeunes participeront pleinement. J'aborderai brièvement trois questions.

Premièrement, il est impératif que la communauté internationale incite et appuie les parties libyennes à poursuivre leurs efforts pour organiser des élections et unifier les institutions. Il est préoccupant que des acteurs extérieurs attisent les divisions entre les Libyens pour promouvoir leurs propres intérêts géostratégiques et économiques. De telles manœuvres ne font que renforcer la polarisation des parties au conflit et accroître la complexité des perspectives du processus politique mandaté par le Conseil de sécurité. En outre, ils donnent lieu à des tensions régionales qui mettent en péril la stabilité de la Méditerranée centrale et orientale. C'est pourquoi l'ingérence étrangère en Libye doit cesser, dans le respect de l'unité, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du pays.

Deuxièmement, nous exprimons notre préoccupation devant la persistance des violations des droits humains et des atteintes à ces droits dont sont victimes les migrants en Libye. Le rapport publié ce mois-ci par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme est un appel aux autorités libyennes, ainsi qu'aux pays d'origine et de destination, à assumer leurs responsabilités et à travailler de manière coordonnée pour protéger les droits des migrants. La situation est

particulièrement grave dans le cas des migrants placés dans des centres de détention. Nous appelons les autorités à coopérer avec les organismes des Nations Unies pour mettre en place des mécanismes permettant de garantir les droits humains de tous les migrants, y compris le droit d'asile ou le droit de revenir dans leur pays dans la sécurité et la dignité.

Troisièmement, nous exhortons les parties au conflit à éviter toute action susceptible de conduire à une escalade. Les appels récents de certains acteurs à reprendre les combats mettent en péril les progrès accomplis grâce au cessez-le-feu. Plus de 10 ans de conflit en Libye nous ont montré qu'il n'y aura pas de solution militaire. Pour éviter de nouveaux affrontements et une aggravation de la situation humanitaire, le Mexique insiste sur la nécessité de respecter scrupuleusement l'embargo sur les armes. Nous rappelons que tous les États Membres ont l'obligation de se conformer aux mesures adoptées par le Conseil de sécurité pour empêcher les flux d'armes et de munitions entrant en Libye. Nous espérons que le nouveau mandat de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) renforcera la lutte contre les mouvements illicites d'armes légères et de petit calibre, conformément à la résolution 2616 (2021).

Pour terminer, je réaffirme l'appui de mon pays à la MANUL. Nous espérons que le prochain mandat apportera les ajustements nécessaires à la Mission pour répondre aux attentes du Conseil et, surtout, à l'espoir de paix et de stabilité du peuple libyen.

**M. Hoxha** (Albanie) (*parle en anglais*) : Nous souhaitons la bienvenue à la présente séance au Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye, M. Bathily, et lui souhaitons plein succès dans sa tâche importante. Qu'il soit assuré de notre plein appui à ses efforts en ce moment critique pour les Libyens. Nous voulons croire que son arrivée à Tripoli et que sa collaboration avec les autorités, les parties prenantes et la société civile libyennes insuffleront un nouvel élan au processus politique dans le pays, actuellement dans l'impasse. C'est précisément ce dont la Libye a besoin : une énergie positive et une forte impulsion pour trouver des solutions au lieu de continuer à créer de nouveaux problèmes et de nouvelles tensions qui, comme nous l'avons si souvent vu, conduisent rapidement à des escalades.

Nous pensons que des consultations inclusives et approfondies pour parvenir à un compromis acceptable pour toutes les parties permettront de mettre en œuvre l'examen stratégique indépendant de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), que l'Albanie appuie. Nous comptons sur le Conseil de sécurité pour

montrer son appui et veiller à ce que le mandat de la MANUL, qui sera bientôt renouvelé pour un an, soit réellement efficace et dispose des ressources nécessaires. Faire sortir la Libye de l'impasse actuelle est une gageure, qui nécessite les efforts soutenus de toutes les parties concernées, et en premier lieu du Conseil.

L'Albanie est résolument convaincue que les élections sont le seul moyen d'avancer. La légitimité ne peut être acquise que par des élections ; c'est ce dont les Libyens ont besoin, ce qu'ils veulent et ce qu'ils sont en droit d'attendre, car c'est le seul moyen de commencer à instaurer la démocratie dans le pays et de préserver son unité et son intégrité. Il est donc impératif que les parties prenantes libyennes se rassemblent autour d'un accord sur une base constitutionnelle pour créer les conditions nécessaires à des élections inclusives, libres et régulières. Cela ouvrira un nouveau chapitre, dont le pays a désespérément besoin, et créera les conditions nécessaires pour mettre en place le gouvernement et décider de manière équitable de la répartition des ressources nationales.

Nous nous félicitons de la reprise du dialogue entre le Président de la Chambre des députés et le Président du Haut Conseil d'État ces derniers jours. Dans ces moments charnières, empreints d'incertitude et de forte tension, mais aussi d'enjeux importants, le temps est précieux. Les dirigeants doivent être conscients du pouvoir et de la responsabilité immenses qui sont les leurs. Un accord, attendu par tous, ouvrira la voie à une nouvelle et meilleure Libye, où tout le monde sera gagnant. À l'inverse, un échec sera une perte pour tout le monde – une perte d'espoir et de patience, et un risque de voir le pays sombrer à nouveau dans le chaos. Le peuple libyen mérite mieux qu'une impasse politique sans fin, dominée par une surenchère verbale dans un jeu politique à somme nulle.

Il est également primordial que tous les efforts internationaux en faveur d'un processus de stabilisation dirigé et contrôlé par les Libyens restent solidement sous la houlette de l'Organisation des Nations Unies. C'est le meilleur moyen de mettre fin aux divisions et polarisations anciennes et destructrices qui affligent le pays depuis plus d'une décennie.

Les efforts en faveur de la réconciliation nationale et l'appui fourni par les acteurs régionaux à cet égard doivent se poursuivre. Un véritable processus de réconciliation nationale à long terme doit être fondé sur les principes de la justice transitionnelle, dans le respect des droits et des besoins de tous les Libyens, y compris les victimes de violations et d'exactions.

Le respect des droits de l'homme en Libye reste un problème grave, notamment en ce qui concerne les restrictions à la liberté d'expression. La liberté d'expression et la participation active de la société civile, des défenseurs des droits de l'homme, des femmes et des jeunes sont des éléments essentiels dans toute société saine et ouverte. Nous restons préoccupés par la situation humanitaire en Libye, notamment celle des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées, que le Représentant spécial du Secrétaire général a spécifiquement mentionnée. L'arrestation récente de deux des principaux suspects pour des crimes contre les victimes de la traite des êtres humains et du trafic illicite d'êtres humains en Libye est un pas dans la bonne direction et il convient de faire davantage à cet égard. Nous pensons donc que la MANUL doit jouer un rôle plus important pour lutter contre les violations des droits de l'homme et les atteintes à ces droits, et pour promouvoir le respect de l'état de droit et du droit humanitaire, conformément à l'examen stratégique indépendant réalisé l'année dernière. Nous savons que la démocratie est un processus qui n'est ni facile ni rapide. Sans respect des droits de l'homme et en l'absence des piliers essentiels que sont des institutions fondées sur le droit, un système judiciaire indépendant et une société ouverte et vivante, elle se réduit à un mot vide de sens et à un concept théorique. Il s'agit d'une question d'une importance capitale pour un pays dont la population a tant souffert par le passé.

**M. de Rivière** (France) : Je remercie le Représentant spécial pour son exposé. Je tiens à réaffirmer d'emblée un objectif essentiel : celui d'un Gouvernement libyen unifié, capable de gouverner partout et représentant tous les Libyens. Le statu quo rend la Libye perméable aux ingérences étrangères et aux tentatives de déstabilisation, ainsi qu'aux divisions. Les acquis de l'accord de cessez-le-feu doivent être préservés et son application doit être intégrale. La mise en œuvre du plan de retrait libyen des forces étrangères, des combattants étrangers et des mercenaires, et d'un processus de démobilisation, désarmement et réintégration des milices est prioritaire. Les violences de l'été en Tripolitaine l'ont rappelé. La réunification des forces armées libyennes est la meilleure voie pour une Libye souveraine et en paix. La France continuera à appuyer le dialogue entre les acteurs sécuritaires de l'est et de l'ouest, porté notamment par la Commission militaire conjointe 5+5, afin de préserver l'unité du pays.

L'embargo sur les armes doit être pleinement respecté. La France continuera à agir en ce sens en soutien à l'opération militaire de l'Union européenne en

Méditerranée, baptisée opération IRINI. Elle demande à tous les pays agissant en Méditerranée de coopérer avec cette opération. Elle appelle tous les acteurs libyens et régionaux à respecter les droits souverains des États membres de l'Union européenne. Le mémorandum d'accord signé entre la Turquie et le Gouvernement libyen d'unité nationale en 2019 et tout autre accord en décollant ne sont pas conformes au droit international de la mer et ne peuvent pas avoir de conséquences juridiques pour les États tiers.

Seule la libre expression de la volonté du peuple peut restaurer une légitimité incontestable en Libye. Face aux divisions croissantes, entretenues par les ingérences étrangères, il est primordial d'œuvrer à une nouvelle feuille de route politique. Il y a donc urgence à remettre la Libye sur la voie d'élections présidentielles et parlementaires simultanées en Tripolitaine, en Cyrénaïque et au Fezzan. Seul un vrai dialogue entre tous les Libyens rendra cela possible. Celui-ci doit aboutir à une base constitutionnelle, mais également à de vrais engagements entre les acteurs pour des élections sûres, transparentes et crédibles.

Au plan économique, la France appelle à la mise en place par les Libyens d'un mécanisme de redistribution équitable et transparent des revenus, au profit de la population dans son ensemble. Il est essentiel de mettre un terme au détournement de fonds publics, qui bénéficie notamment aux milices et nourrit les tensions sur le terrain.

Les violations des droits de l'homme sont profondément choquantes, en particulier les violences sexuelles et fondées sur le genre, ainsi que les violations à l'encontre des droits des migrants et des réfugiés. La France appelle à traduire les responsables en justice. Elle rappelle la responsabilité première qui incombe aux autorités libyennes et les encourage à coopérer pleinement avec la Cour pénale internationale.

Il est plus important que jamais que le Conseil de sécurité et l'ONU aident la Libye et son peuple face aux défis menaçant sa souveraineté, sa sécurité et son unité. C'est pourquoi la France soutient pleinement la médiation du Représentant spécial Abdoulaye Bathily et un renouvellement pour un an du mandat de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye.

**M. DeLaurentis** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Bathily de son exposé et de sa mise à jour sur la situation en Libye. Les États-Unis se félicitent de sa nomination à la tête de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) et offrent leur plein appui à ses travaux en

faveur de la paix et de la stabilité en Libye. Son arrivée à Tripoli est l'occasion de redynamiser le processus politique. Nous encourageons la MANUL à prendre l'initiative pour progresser vers un accord sur une base constitutionnelle et définir un calendrier précis pour les élections, la création d'un mécanisme transparent pour la répartition des recettes pétrolières et l'engagement résolu de toutes les parties à s'abstenir de recourir à la force. Nous continuons d'appeler les Libyens à participer à l'effort mené par l'ONU pour définir le cadre constitutionnel des élections, un objectif qui a presque fait l'objet d'un accord à plusieurs reprises. Nous encourageons des décisions rapides sur les critères d'éligibilité pour l'élection présidentielle et une réflexion approfondie sur la manière dont les principaux acteurs libyens interagiront après les élections.

Il est impératif de définir rapidement un calendrier électoral crédible et réaliste, comprenant des dispositions pour l'organisation, la supervision et l'observation indépendantes du processus électoral par la très compétente Haute Commission électorale nationale. Il faut établir clairement les attentes quant au moment où tout fonctionnaire en exercice cherchant à se présenter aux élections doit renoncer à ses fonctions. Nous rappelons que ceux qui entravent ou compromettent le succès de la transition politique en Libye peuvent faire l'objet de sanctions de l'ONU. Il faut faire comprendre aux dirigeants libyens que le recours à la violence pour atteindre des objectifs politiques est inacceptable.

Les États-Unis restent vivement préoccupés par le risque de nouveaux combats après les affrontements qui ont eu lieu en Libye en août. Il incombe clairement à tous les États de décourager toute action libyenne susceptible de déstabiliser la situation en matière de sécurité et de menacer l'accord de cessez-le-feu de 2020.

L'utilisation non transparente des recettes pétrolières de la Libye à des fins politiques et personnelles continue de soutenir des personnalités politiques rivales, qui détournent des fonds pour consolider leurs appuis, notamment parmi les milices et les combattants étrangers. Nous devons collaborer avec le Représentant spécial pour faciliter la conclusion d'un accord entre les dirigeants libyens sur un mécanisme transparent de contrôle et de responsabilité pour les ressources pétrolières de la Libye. Nous nous félicitons des vastes consultations menées par le Représentant spécial et souhaitons voir une collaboration plus étroite avec la société civile, ainsi que des efforts pour résister aux tentatives des autorités libyennes et des acteurs de la sécurité visant à fermer l'espace civique. Les consultations organisées

par la MANUL avec des membres de la société civile pourraient cristalliser pour les détenteurs du pouvoir en Libye ce que le peuple libyen attend de ses dirigeants dans un gouvernement nouvellement élu.

Enfin, nous saluons le travail réalisé par le Royaume-Uni sur le projet de résolution pour le renouvellement du mandat de la MANUL. Nous nous félicitons des négociations constructives menées jusqu'à présent par le Conseil de sécurité et appelons tous les membres du Conseil à poursuivre leur collaboration constructive afin de garantir que la MANUL dispose du mandat complet d'un an dont elle a besoin pour accomplir sa mission.

**M. Jardim Oliveira** (Brésil) (*parle en anglais*) : Nous voudrions remercier de son exposé le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye, M. Abdoulaye Bathily, et l'assurer du plein appui du Brésil. Le Brésil estime que la nomination de M. Bathily offre une nouvelle chance à la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), en particulier au cours des premiers mois de son mandat, de jouer efficacement son rôle consultatif pour promouvoir un véritable processus politique dirigé et contrôlé par les Libyens. Nous encourageons donc le Représentant spécial à collaborer avec toutes les parties prenantes libyennes avec un sentiment d'urgence et à s'appuyer sur les accords existants, y compris les principes convenus dans le cadre du Forum de dialogue politique interlibyen.

Nous encourageons également le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général à donner suite aux recommandations issues de l'examen stratégique indépendant de la MANUL, notamment s'agissant de renforcer le recours aux communications stratégiques à l'appui des activités de la Mission. Organiser des élections fondées sur une base constitutionnelle solide est une étape importante en vue d'unifier les institutions gouvernementales libyennes. Nous rappelons l'importance de prendre d'autres mesures pour assurer la paix et la stabilité dans le pays, dans le cadre d'une approche de la consolidation de la paix qui soit intégrée, stratégique et cohérente.

Le désarmement, la démobilisation et la réintégration des groupes armés doivent être une priorité du volet sécuritaire, en lien étroit avec les conditions de développement et la situation des droits humains en Libye. Nous prenons acte des contributions de la Commission militaire conjointe 5+5, enceinte d'un dialogue interlibyen apte à s'attaquer aux conditions structurelles de la violence armée. Nous soulignons également l'importance d'une coordination régionale pour assurer le retour des combattants étrangers dans leur pays d'origine.

Le Conseil de sécurité a reconnu à maintes reprises les liens étroits qui unissent stabilité et sécurité en Libye et dans les pays voisins, notamment au Sahel. Nous appelons donc à resserrer la coordination entre la MANUL et les autres missions des Nations Unies actives dans cette région. Le Brésil insiste également sur la contribution de la Commission de consolidation de la paix au Sahel et encourage un échange de vues entre le Conseil et la Commission sur le dossier libyen.

Nous avons accueilli avec satisfaction l'annonce, par le Conseil de la présidence, du lancement d'une stratégie de réconciliation nationale pour la Libye en juin dernier. Nous attendons avec intérêt que cette stratégie soit mise en œuvre, sans oublier l'offre, par l'Union africaine, d'accompagner les efforts libyens de réconciliation nationale. Par ailleurs, nous remercions le Maroc de ses efforts en faveur du dialogue interlibyen, notamment en accueillant, le week-end dernier, des entretiens entre le Président du Haut Conseil d'État et le Président de la Chambre des députés. Nous envisageons avec optimisme l'issue des dernières discussions en date.

Le Brésil continue toutefois de craindre que l'impasse politique persistante soit instrumentalisée pour favoriser une résurgence du conflit et de la violence. Nous rappelons qu'il ne peut y avoir de solution militaire à la crise libyenne. Nous soulignons qu'il importe d'instaurer des mécanismes d'application du principe de responsabilité efficaces pour continuer de décourager toute tentative de changement politique par la force.

Le Brésil reste également préoccupé par la volonté d'augmenter la production de pétrole libyenne pour répondre à la demande sur le marché mondial du pétrole. En l'absence de politique gouvernementale unifiée, notamment s'agissant d'une distribution équitable et transparente des recettes, les paramètres de la gestion des ressources naturelles en Libye, corollaire de la souveraineté libyenne, doivent continuer de privilégier le développement national et le bien-être de tous les Libyens, plutôt que répondre à des intérêts et pressions d'origine étrangère.

Nous notons également avec inquiétude la persistance d'une gestion active des avoirs libyens gelés à l'étranger, notamment dans le cadre de politiques qui entraînent l'érosion des fonds gelés, ce qui contredit l'objectif du régime de sanctions, à savoir préserver ces fonds au profit du peuple libyen. Le Brésil rappelle les conclusions du Groupe d'experts créé par la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité, qui soulignent que la gestion active des avoirs libyens gelés n'est pas autorisée, conformément au paragraphe 19 de la résolution 1970 (2011).

Enfin, ma délégation note que le fait que le Conseil autorise les États Membres à mettre en œuvre l'embargo sur les armes visant la Libye continue de susciter la controverse. Nous soulignons une fois de plus l'importance de respecter pleinement l'embargo sur les armes et de le mettre en œuvre conformément aux modalités définies dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Le Conseil doit s'exprimer d'une seule voix lorsqu'il appelle les parties libyennes à mettre de côté leurs divergences et à aller de l'avant dans le cadre d'un processus politique véritablement dirigé et contrôlé par les Libyens.

**M. Dai Bing** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie de son exposé le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Bathily, et je salue la présence du représentant de la Libye à la séance de ce jour.

La seule manière de régler la question libyenne passe par une démarche politique. D'après l'exposé de M. Bathily, le processus politique dans le pays reste dans l'impasse. Il n'y a aucun progrès en ce qui concerne la base constitutionnelle des élections, ce qui est inquiétant. Toutefois, aussi bien la Chambre des députés que le Haut Conseil d'État ont indiqué leur volonté de reprendre le dialogue dans les meilleurs délais, et la Chine s'en félicite. Nous encourageons toutes les parties du pays à intensifier les consultations sous les auspices de l'ONU et, en faisant fond sur les conclusions du précédent dialogue, à parvenir rapidement à un accord sur une base constitutionnelle des élections, afin que celles-ci puissent avoir lieu et que l'impasse politique actuelle soit résolue le plus rapidement possible.

L'ONU est le principal canal de médiation du processus politique libyen. La Chine salue une nouvelle fois la nomination et l'entrée en fonction de M. Bathily au poste de Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye. Cela aidera la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) à reprendre pleinement ses activités et à appuyer les bons offices de l'ONU. La Chine entend soutenir activement les travaux de M. Bathily.

La communauté internationale doit sincèrement honorer le principe d'une appropriation et d'une direction libyennes, respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Libye et s'abstenir d'imposer des solutions de l'extérieur. Dans les circonstances actuelles, toutes les parties en Libye doivent donner la priorité aux intérêts du pays et de sa population, faire preuve d'un maximum de retenue et parer à toute résurgence de la violence.

La Chine appuie la Commission militaire conjointe 5+5, qui continue de jouer son rôle de premier plan pour maintenir le cessez-le-feu et faciliter le retrait des forces étrangères et des mercenaires. Les forces étrangères et mercenaires présents en Libye doivent se retirer dans les meilleurs délais, de manière équilibrée et ordonnée. La réconciliation est un moyen crucial de faire taire les armes en Libye. La Chine se félicite du dialogue de réconciliation nationale en Libye et est favorable à ce que toutes les parties en présence dans le pays promeuvent avec régularité la vision stratégique d'une réconciliation nationale, afin de créer un environnement propice au processus politique.

L'Union africaine dispose d'une grande expérience et a démontré dans la pratique qu'elle savait promouvoir la réconciliation. La Chine apprécie ses efforts à leur juste valeur et continue d'appuyer la contribution de l'Union africaine à la réconciliation libyenne. Des années de conflit ont fait des ravages en Libye. La réconciliation nationale est l'aspiration de tout le peuple libyen et c'est également un moyen crucial d'améliorer la situation humanitaire. Le pétrole est la principale source de recettes de la Libye et la Chine espère que la reprise de la production pétrolière stimulera le développement économique du pays et améliorera les moyens de subsistance de la population.

Le mandat de la MANUL arrive à son terme. La Chine est favorable à l'adoption, par le Conseil de sécurité, d'un projet de résolution assorti d'éléments de fond, afin de renouveler son mandat à plus longue échéance. Nous encourageons la MANUL à continuer d'opérer conformément aux résolutions pertinentes du Conseil, à se concentrer sur son mandat principal, à promouvoir la transition politique de la Libye et à appuyer la tenue d'élections dans le pays.

**M<sup>me</sup> Kamboj** (Inde) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général de son exposé et je l'assure du plein appui de l'Inde.

Je salue également la présence de l'Ambassadeur de la Libye à la séance d'aujourd'hui.

La situation en Libye, telle que nous l'a décrite le Représentant spécial du Secrétaire général, est préoccupante. Le Conseil de sécurité avait déjà exprimé sa condamnation des violents affrontements survenus à Tripoli. Le mois dernier, nous avons assisté à de nouveaux affrontements entre des groupes armés en Libye, affrontements qui ont fait des victimes parmi les civils. Comme nous l'avons souligné précédemment, l'impasse

politique en Libye et la mobilisation des groupes armés qu'elle a entraînée risquent d'éroder les gains engrangés depuis la signature de l'accord de cessez-le-feu, en octobre 2020. Les problèmes auxquels se heurte la Libye n'ont de solution ni militaire, ni armée. La communauté internationale, notamment le Conseil, doit insister sur ce point.

Dans l'immédiat, la priorité est de régler toutes les questions en suspens afin de parvenir à convenir d'une base constitutionnelle pour la tenue des élections présidentielle et législatives. L'organisation au plus tôt d'élections libres, régulières, inclusives et crédibles, est un impératif urgent.

Les affrontements violents qui surviennent régulièrement entre les groupes armés mettent une fois de plus en exergue les dangers que suscite la présence persistante de forces étrangères et de mercenaires en Libye, laquelle enfreint l'accord de cessez-le-feu libyen de 2020 et contrevient aux déclarations du Conseil de sécurité. Les violations des résolutions du Conseil, notamment des dispositions relatives à l'embargo sur les armes, se poursuivent au mépris flagrant de la paix et de la stabilité en Libye et dans la région. Je tiens à rappeler ce que le Groupe d'experts créé par la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité a souligné de manière catégorique dans son rapport final :

« Le restant de la formation fournie par la [Türkiye] aux Forces affiliées au Gouvernement d'unité nationale est de nature militaire ou maritime et constitue donc une violation du paragraphe 9 de la résolution 1970 (2011) » (S/2022/427, par. 77).

Nous restons préoccupés par la résurgence des activités terroristes en Libye. Nous réaffirmons que les groupes terroristes et leurs entités affiliées ne doivent pas être autorisés à opérer sans résistance en Libye. Le terrorisme émanant de Libye aura forcément des effets en cascade dans la région du Sahel. Il est donc important que la communauté internationale s'occupe dès maintenant du problème afin d'éviter les conséquences collatérales qu'il pourrait avoir sur tout le continent africain.

Le processus politique en Libye devrait être pleinement dirigé et contrôlé par les Libyens, sans imposition ni ingérence extérieure. L'Inde, pour sa part, reste déterminée à aider la Libye et le peuple libyen dans leur quête d'une paix et d'une stabilité durables.

**M<sup>me</sup> Moran** (Irlande) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je souhaite la bienvenue à notre intervenant,

M. Bathily, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), pour son premier exposé au Conseil. La nomination longuement attendue d'un Représentant spécial est une étape cruciale pour la paix et la stabilité en Libye, et elle est donc très bienvenue. Le Représentant spécial a tout notre appui dans ses efforts destinés à accompagner la Libye pour la tenue d'élections et à faciliter une reprise éminemment nécessaire du dialogue politique. Nous appelons tous les acteurs en Libye à coopérer avec lui de manière constructive et de bonne foi. Nous attendons aussi avec intérêt la pleine mise en œuvre des recommandations de l'examen stratégique de la MANUL sous sa direction. Nous estimons qu'elle donnera à la Mission les moyens d'avoir une incidence optimale sur le terrain.

Pas plus tard qu'en septembre, à Zaouiya, la fragilité des avancées obtenues de haute lutte depuis l'accord de cessez-le-feu d'octobre 2021 est tristement venue se rappeler à nous. La violence à caractère politique vue à Tripoli en août a fait près de 40 morts et endommagé des infrastructures civiles critiques. Il est inacceptable que la population civile libyenne soit la première à souffrir des affrontements entre groupes armés rivaux et entre administrations concurrentes. Nous réaffirmons que tous les acteurs ont la responsabilité de protéger les civils et qu'il doit leur être demandé des comptes quand ils s'y soustraient.

Pour rompre le cycle de la violence et éviter une grave escalade, il faut d'urgence un gouvernement unifié au service de tous les Libyens. La seule manière d'y parvenir passe par des élections libres, régulières et inclusives. Nous exhortons les parties libyennes à se rassembler dans une nouvelle dynamique afin de se mettre d'accord sur une base constitutionnelle pour la tenue d'élections dès que possible. Nous les exhortons à laisser de côté les intérêts étroits et égoïstes, à renoncer aux discours incendiaires et à s'abstenir de politiser les ressources naturelles de la Libye. Elles doivent par ailleurs éviter les actions susceptibles de compromettre la stabilité régionale.

En cette période délicate, nous ne devons pas perdre de vue la situation de plus en plus inquiétante des droits de l'homme en Libye, notamment les récentes indications que des condamnations à la peine de mort pourraient à nouveau être prononcées. L'espace de la société civile se rétrécit et les femmes sont ouvertement prises pour cible en raison de leur activisme et de leur participation politique. Le dénigrement des défenseurs

des droits humains, des travailleurs humanitaires et des autres acteurs de la société civile sur les médias sociaux est répréhensible et nuit beaucoup à la population générale. Les chiffres concernant la détention arbitraire sont choquants. Les migrants, les réfugiés et les enfants sont parmi ceux qui sont détenus dans des conditions épouvantables. Nous encourageons l'ONU, les États Membres et les autorités libyennes à travailler sur des solutions de remplacement à la détention qui tiennent compte des droits humains.

Enfin, l'Irlande attend avec intérêt le renouvellement du mandat de la MANUL plus tard dans la semaine, et nous travaillons en étroite collaboration avec les collègues réunis autour de cette table en ce sens. Surtout, nous réaffirmons notre plein appui à un renouvellement du mandat pour la durée classique de 12 mois. Nous sommes convaincus que cela confèrera une stabilité et une prévisibilité hautement nécessaires à la Mission au moment où la Libye est à un tournant critique et sensible.

Pour terminer, nous exprimons une fois de plus notre appui indéfectible à l'ONU ainsi qu'aux efforts internationaux, y compris le processus de Berlin, pour sortir de l'impasse politique actuelle et parvenir à une solution durable dirigée et contrôlée par les Libyens.

**M<sup>me</sup> Alhefeiti** (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : En premier lieu, nous souhaitons la bienvenue à M. Bathily et le remercions de son exposé important, et nous lui souhaitons tout le succès possible dans sa tâche. Nous l'assurons du plein appui des Émirats arabes unis à ses efforts et à ceux de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL). Nous espérons vivement voir le mandat de la MANUL reconduit pour un an à la fin du mois. Nous souhaitons également la bienvenue à la séance d'aujourd'hui au Représentant permanent de la Libye.

Au vu des attaques sauvages qui se sont produites à Sabrata, où au moins 15 migrants et demandeurs d'asile ont été tués, nous insistons sur la nécessité urgente de démanteler les réseaux transfrontières de criminalité organisée dans tous les pays d'origine, de transit et de destination. Nous souhaitons axer notre déclaration de ce jour sur quatre points importants.

Premièrement, la tenue d'élections parlementaires et présidentielle est une exigence légitime du peuple libyen. Toutefois, pour qu'il y soit donné suite, un dialogue et des consultations s'imposent. Nous avons donc accueilli avec satisfaction la récente réunion de divers acteurs au Maroc et saluons les efforts déployés par le Royaume du Maroc à cet effet. Pour ouvrir la voie à des élections, il faut des mesures sérieuses qui visent à obtenir une réconciliation nationale inclusive à grande

échelle. À cet égard, nous nous félicitons des progrès accomplis par le Conseil de la présidence sur la réconciliation nationale en vue de trouver un terrain d'entente pour une solution durable à la crise libyenne. Nous attendons également la convocation d'une conférence inclusive où soient représentées toutes les composantes de la société libyenne, avec l'appui de l'Union africaine. Nous demandons au Représentant spécial du Secrétaire général de faire tout ce qu'il pourra pour faire converger les vues des parties prenantes libyennes et parvenir aux ententes et au consensus qui s'imposent.

Deuxièmement, nous soulignons qu'il importe d'arriver aux résultats voulus sur le front politique et qu'il faut adopter des mesures concrètes afin d'unifier les institutions militaires et de sécurité du pays, de même que pour assurer le retrait simultané, échelonné, progressif et équilibré de l'ensemble des forces étrangères, combattants étrangers et mercenaires des territoires libyens. Nous insistons également sur l'importance du maintien de l'accord de cessez-le-feu global, dont c'était hier le deuxième anniversaire. Nous attendons avec intérêt la prochaine réunion de la Commission militaire conjointe 5+5 sous les auspices de la MANUL. Nous engageons instamment le Représentant spécial à travailler de concert avec toutes les parties prenantes en Libye afin de remédier aux causes profondes de l'insécurité dans le pays, qui nuit plus que tout aux gens ordinaires.

Troisièmement, il convient de prêter une attention particulière aux fronts économique et humanitaire. Cela suppose que les décideurs en Libye fassent une priorité de répondre aux besoins fondamentaux des Libyens et qu'ils leur fournissent des services de base. Les ressources naturelles de la Libye doivent être correctement utilisées et il faut que leur produit soit dépensé de manière équitable et transparente tout en respectant les institutions économiques et financières indépendantes de la Libye.

Quatrièmement, nous soulignons que les Libyennes doivent être en mesure de participer effectivement aux processus de décision, ainsi qu'au dialogue et aux négociations qui ont cours en Libye. Nous saluons les efforts déployés par l'ONU pour promouvoir le rôle des femmes, en coordination avec l'ensemble des acteurs et des institutions de Libye, en plus de la coopération permanente entre l'ONU et les médias sociaux qui vise à contrer les informations trompeuses et les discours de haine qui prennent les femmes pour cible. Nous sommes également préoccupés par les signalements d'actes d'intimidation, de violence et d'agression contre des femmes qui participent à la vie publique.

Nous espérons, pour conclure, que le peuple libyen trouvera les solutions nécessaires pour bâtir un État libyen unifié et prospère et réaliser ses aspirations légitimes.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole au représentant de la Libye.

**M. Elsonni (Libye)** (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je vous félicite, Monsieur le Président, et à travers vous le Gabon, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci et la manière dont vous gérez les séances. Je remercie par ailleurs M. Bathily de son exposé, et je le félicite de sa nomination importante comme premier Africain aux fonctions de Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye. Nous espérons le voir réussir dans son rôle important à un moment si décisif de la crise dans mon pays.

Je me rallie à la déclaration conjointe prononcée par mon collègue kényan au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité.

Nous trouvons matière à encouragement dans la rapidité avec laquelle M. Bathily a commencé à travailler en Libye. Nous avons aussi bien accueilli ses toutes premières déclarations et sa détermination à communiquer avec toutes les parties libyennes sans exception et à les écouter au sujet de la situation politique, économique et de sécurité dans le pays. L'une de ses priorités consiste à établir une approche de conciliation en Libye, pour aboutir à la tenue, dès que possible, d'élections crédibles qui soient le reflet de la volonté du peuple libyen. Nous espérons qu'il saura faire fond sur les réalisations de ses prédécesseurs, mais en évitant de reproduire les mauvaises expériences et erreurs du passé, afin d'arriver à des résultats différents. Le peuple libyen fonde de grands espoirs en la personne de M. Bathily et veut voir finir toutes ces crises, conformément à la volonté qui serait exprimée par près de 3 millions d'électeurs grâce à la tenue d'élections.

Dans ce contexte, nous félicitons le Conseil de sécurité d'être parvenu à un consensus concernant la possibilité de nommer un Envoyé spécial du Secrétaire général après presque un an. Nous anticipons également la prorogation imminente du mandat de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye par l'adoption par consensus d'un projet de résolution, afin de continuer à appuyer le processus politique, ce qui nous donne de l'espoir quant à la détermination du Conseil de sécurité de régler la crise politique en Libye. Par conséquent, nous appelons les membres du Conseil à prendre d'autres mesures constructives pour renforcer la stabilité dans mon pays et à mettre fin aux divisions internationales sur cette question.

Nous saluons également les divers efforts déployés récemment par de nombreux pays amis qui ont rencontré les parties libyennes et les efforts qu'ils fournissent pour trouver des solutions efficaces à la crise actuelle. À cet égard, nous espérons que tous ces efforts ne sont pas contradictoires et convergent vers un même objectif, à savoir l'appui à une solution dirigée et contrôlée par les Libyens.

La première étape consiste à parvenir à un accord sur les bases constitutionnelles pour la tenue des élections législatives et présidentielle, et à mettre fin à toutes les phases de transition que la Libye subit depuis plus de 10 ans. Le peuple libyen et moi-même avons écouté attentivement les déclarations faites par les membres du Conseil aujourd'hui. Il est clair qu'il existe un consensus entre tous les membres sur ces élections. Ensemble, montrons aux Libyens que le Conseil prend vraiment cette question au sérieux.

Nous savons que la crise en Libye est complexe et délicate et qu'elle ne sera pas réglée uniquement grâce à la tenue des élections, mais celles-ci seront une étape importante pour parvenir à une solution et mettre fin à la crise de légitimité. Par la suite, nous pourrions travailler ensemble pour trouver des solutions décisives aux autres défis.

Nous demandons une fois de plus au Conseil d'appuyer le Gouvernement et la Haute Commission électorale nationale, d'envoyer dès que possible des équipes chargées d'évaluer les besoins et de fournir l'appui logistique et technique nécessaire pour faire avancer le processus électoral, parallèlement aux volets politique et juridique. Cela constituera un indicateur important du sérieux de la communauté internationale quant à son appui aux élections et permettra de donner de nouveau à ce processus le même élan qu'en décembre dernier. Les divergences d'opinion entre certaines parties concernant l'organisation des élections ne doivent pas nous empêcher d'aller de l'avant.

De plus, nous tenons à rappeler les efforts de la Commission militaire mixte, qui, malgré les difficultés, s'efforce toujours de veiller à la mise en œuvre des accords de cessez-le-feu. Il est donc très important de soutenir la Commission, car elle peut jouer un rôle central dans l'unification des institutions militaires, qui sont divisées, et servir de noyau pour la constitution d'une armée unifiée en Libye.

En ce qui concerne ce que nous avons entendu aujourd'hui au sujet des événements malheureux survenus à Sabrata, et qui ont malheureusement fait plusieurs victimes parmi les migrants qui tentaient de traverser

la mer Méditerranée dans un bateau de fortune, nous condamnons cet acte criminel, qui, nous le soulignons, est un acte individuel. En l'espace de 48 heures seulement, le Procureur général et le Ministre de l'intérieur ont pu arrêter les auteurs de ces actes, et ils font actuellement l'objet d'une enquête.

À cet égard, nous demandons de nouveau à la communauté internationale de lutter à nos côtés contre les réseaux internationaux de gangs de passeurs et de trafiquants, car cela est dans l'intérêt non seulement de la Libye, mais aussi de tous les pays d'origine, de transit et de destination. C'est pour cette raison que nous devons tous unir nos efforts pour lutter contre ces réseaux. Par conséquent, nous voudrions demander de nouveau au Conseil de s'acquitter de ses responsabilités en inscrivant ces passeurs et ces réseaux criminels internationaux impliqués dans la traite d'êtres humains sur les listes de sanctions et en menant des enquêtes sur leurs activités, en Libye et ailleurs.

Nous devons appuyer les efforts nationaux visant à rompre le cycle des conflits et à mettre fin aux ingérences étrangères, aux divisions et à la fragmentation. Cela ne peut se faire que par une véritable réconciliation nationale qui transcende tous les intérêts et apporte la stabilité et la prospérité au peuple libyen. Cette réconciliation peut contribuer grandement à sortir de l'impasse politique actuelle. Nous devons rétablir la confiance entre tous les citoyens libyens, quelle que soit leurs affiliations, et tourner la page du passé pour œuvrer en faveur de la transparence, de l'application du principe de responsabilité, de la tolérance, du pardon et des réparations.

Le Conseil de la présidence, comme les membres le savent, a pris des mesures concrètes et efficaces, à commencer par la création de la Haute commission de réconciliation nationale, dirigée par le député Lafi. Nous avons également élaboré une vision stratégique du projet de réconciliation nationale et mis en place un comité d'experts juridiques chargé de rédiger une loi unifiée sur la réconciliation et la justice transitionnelle.

Dans ce contexte, le Conseil de la présidence a tenu de nombreuses réunions avec les différentes composantes de la société libyenne afin de concilier leurs positions et de définir la meilleure voie à suivre. Le Comité consultatif s'est réuni pour la première fois

à Tripoli il y a quelques jours, avec la participation des représentants de l'Union africaine, dans la perspective de la réunion préparatoire qui se tiendra à la mi-novembre et à laquelle participeront plus de 80 membres représentant toutes les villes et régions de la Libye, avec toutes leurs affiliations culturelles, politiques et sociales, afin de préparer une conférence de réconciliation nationale prévue pour l'année prochaine.

Je tiens à saisir cette occasion pour remercier l'Union africaine de son appui à ce dossier, ainsi que le Congo, en sa qualité de Président du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye. Nous espérons que cet appui, et l'aide de l'ONU, à travers son envoyé africain, se traduira par des mesures concrètes sur le terrain en vue d'atteindre les buts et objectifs escomptés en matière de réconciliation.

Force est de reconnaître que tous les processus précédents étaient de nature technique, que ce soient les processus politiques, économiques ou de sécurité. L'élément le plus important qui a toujours fait défaut est la réconciliation nationale, qui est la pierre angulaire de tous ces autres processus. C'est la raison pour laquelle les processus précédents n'ont pas été couronnés de succès ou durables. Il faut repartir de zéro et appuyer tous les processus de transition, en premier lieu le processus de réconciliation nationale et de renforcement de la confiance entre les Libyens.

Pour terminer, malgré tous ces défis, nous considérons les faits survenus récemment avec optimisme. Nous espérons que les efforts internationaux donneront des résultats fructueux, le plus important étant de soutenir la détermination de la Libye et de répondre aux aspirations des citoyens libyens. Nous cherchons à collaborer avec tout le monde sur la base de la réciprocité et du respect de la souveraineté nationale. Nous sommes pleinement confiants que notre peuple pourra surmonter cette crise. Le Conseil ne doit pas le décevoir de nouveau.

**Le Président :** Il n'y a plus d'autre oratrice ou orateur inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 11 h 30.*